

TARIFICATION EN PRÉVOYANCE COLLECTIVE

2 jours

Bulletin de participation
sur www.caritat.fr

Prévoyance - Santé

84^{pts} PPC
Actuaire

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et responsables tarification des départements d'assurances collectives dans les organismes assureurs et sociétés de courtage, aux technico-commerciaux d'assurances collectives, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les principes fondamentaux de tarification des contrats collectifs de prévoyance. Savoir mettre en œuvre les tarifs décès et les barèmes du BCAC.

Comment ?

Par l'acquisition des bases théoriques fondamentales de la tarification. Par des travaux pratiques d'application sous Excel, permettant de construire un véritable outil de tarification.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances des bases juridiques des garanties en prévoyance collective.

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Laurent GIRETTE,

Diplômé en marketing et en actuariat, expert conseil en retraite et prévoyance d'entreprise et engagements sociaux. Après une expérience en bancassurance et en assurance collective, il est formateur depuis 12 ans, et président de Benefits & Value SAS.



La formation en pratique...

Quand et où ?

21 et 22 novembre 2018

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

2 000 € HT + TVA 20%, soit 2 400 € TTC.
Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les deux déjeuners et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?

Rappel des garanties à tarifier dans les contrats collectifs de prévoyance à adhésion obligatoire

- Garanties en cas de décès et garanties accessoires
- Les rentes éducation et rentes de conjoint
- Les garanties en cas d'incapacité et d'invalidité
- Les garanties de frais de santé

Principes généraux de la tarification

- Que doit couvrir la prime pure
- Les chargements d'acquisition et de gestion
- Les taxes
- Attributions de participations aux résultats

Critères et facteurs de la tarification

- La composition et la démographie du groupe
- Le secteur d'activité et la catégorie socio-professionnelle
- Les approximations classiques
- Les taux techniques applicables selon les risques
- Les tables de mortalité et de survie
- Les autres données de référence

La tarification des risques décès

- Pesée actuarielle des capitaux décès et détermination du tarif technique :
 - Détermination de l'âge moyen actuariel
 - Ecart entre âge moyen et âge moyen actuariel
 - Passage du tarif technique au tarif commercial
- Majoration pour capitaux supplémentaires en cas d'accident
- Tarification des rentes en cas de décès
- Prise en compte des garanties accessoires (PTIA, Double effet)

Tarification des garanties incapacité / invalidité

- Tarification du risque incapacité selon le BCAC
- Tarification du risque invalidité selon le BCAC
- Corrections pour tarif incapacité de 3 ans et invalidité au terme
- Tarification du maintien des garanties décès en incapacité et invalidité

Tarification du risque santé

- Formule théorique
- Exemple d'application

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bon formateur. Une vision 360° tant sur l'actualité de l'assurance que sur les astuces de tarifications et d'analyses. »

FB, Chargée d'études techniques – PRO BTP

« Programme très intéressant, documents joints extrêmement précieux. Formateur enrichissant de conseils et d'expériences : très intéressant »

AR, Souscripteur – GROUPAMA GAN VIE

« Parfait. Formateur très pro et assez interactif avec des exemples concrets »

LNB, Statisticien – MSH INTERNATIONAL